

## **AME - aménagement, mobilités et environnement**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. AME - aménagement, mobilités et environnement. 2015, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux - IFSTTAR. hceres-02034001

**HAL Id: hceres-02034001**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034001>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Département Aménagement, Mobilités,

Environnement

AME

sous tutelle des

établissements et organismes :

Institut Français des Sciences et Technologies des

Transports, de l'Aménagement et des Réseaux -

IFSTTAR

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Gabriel DUPUY, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Département Aménagement, Mobilités, Environnement
Acronyme de l'unité :	AME
Label demandé :	
N° actuel :	[Le département AME est l'un des cinq départements de l'IFSTTAR]
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Gérard HEGRON
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Gérard HEGRON

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Experts :	M <sup>me</sup> Valérie BOTTA-GENOULAZ, Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon
	M. Jérôme CLAVE, Consultant, ex-directeur d'Airparif, Paris
	M <sup>me</sup> Sandrine GLATRON (représentant du CoNRS)
	M. Nicolas GOLOVTCHENKO, Université Toulouse Jean Jaurès
	M André LARCENEUX, Université de Bourgogne
	M <sup>me</sup> Catherine LAVANDIER, Université de Cergy-Pontoise
	M <sup>me</sup> Stéphanie SOUCHE, Université Lumière Lyon 2
	M <sup>me</sup> Karine WEISS, Université de Nîmes

### Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

### Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Sylvy JACGLIN (directrice de l'École Doctorale n°528 VTT « Ville Transports et Territoires »)

M. Ahmed LOUKILI (directeur de l'École Doctorale n°498 SPIGA « Sciences Pour l'Ingénieur, Géosciences, Architecture »)

M. Dominique MIGNOT (IFSTTAR)

M. Serge PIPERNO (IFSTTAR)

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le département AME (Aménagement, Mobilité, Environnement) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans le cadre de la réorganisation de l'IFSTTAR en cinq départements. Ces derniers favorisent les synergies scientifiques entre l'ex-INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) et l'ex-LCPC (Laboratoire central des Ponts et Chaussées), dont la fusion a donné lieu à la création de l'IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux) le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La création du département AME vise à fédérer la majeure partie des recherches en sciences humaines et sociales, en sciences de l'environnement et en sciences pour l'ingénieur, consacrées aux champs des transports et des mobilités en interrelation avec les dynamiques socio-économiques, l'environnement, les territoires et les politiques d'aménagement. La mise en place du département AME s'inscrit dans la continuité de coopérations scientifiques préexistantes entre les laboratoires concernés, notamment autour de la question de la mesure et de la réduction des impacts environnementaux du transport et de la mobilité. La création du département marque une nouvelle étape pour ces laboratoires, qui développent désormais leur programme de recherche dans le cadre d'un projet scientifique départemental.

Le département AME est réparti sur cinq des sites de l'IFSTTAR, qui sont Marne-la-Vallée et Satory en Île-de-France, Bron en Rhône-Alpes, Nantes en Pays de la Loire, et Villeneuve d'Ascq dans le Nord-Pas-de-Calais.

Il est composé de sept laboratoires dont l'un, le Laboratoire Ville, Mobilité, Transport (LVMT), est une UMR (Unité Mixte de Recherche). Les tutelles du LVMT sont, outre l'IFSTTAR, l'École des Ponts et Chaussées (ENPC) et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV). Le LVMT a été évalué en 2014 dans le cadre de la vague E et seule une synthèse de son activité figure de ce fait dans ce dossier. Les six autres laboratoires du département sont propres à l'IFSTTAR.

Les sept laboratoires qui composent le département AME sont, par ordre alphabétique :

- Le laboratoire DEST (Dynamiques Économiques et Sociales des Transports), anciennement « département Économie et Sociologie des Transports », créé en 1985. Il est principalement localisé sur le site de Champs-sur-Marne (Marne-la-Vallée) et dispose aussi d'une antenne à Villeneuve d'Ascq.

- Le laboratoire EASE (Environnement, Aménagement Sécurité et Éco-conception), créé lors de la réorganisation du LCPC en 2009 ayant conduit à la mise en place du département IM (Infrastructures et Mobilité). EASE s'est par la suite réorganisé lors de son insertion dans AME avec le départ des acousticiens pour fonder le LAE (voir ci-dessous). EASE est installé sur le site IFSTTAR de Nantes.

- Le LAE (Laboratoire d'Acoustique Environnementale), créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013 lors de la mise en place du département AME. Le LAE est issu du regroupement de deux équipes du LTE (ex-INRETS, voir ci-dessous) et de EASE (ex-LCPC) travaillant en acoustique environnementale. Le LAE est donc partagé entre les sites de Bron et de Nantes.

- Le LPC (Laboratoire Psychologie des Comportements et des mobilités), créé en 1965 et localisé à Satory. Lors de la création des départements de l'IFSTTAR, une partie du LPC, qui travaillait dans le domaine de la simulation en sécurité routière, a quitté AME pour des raisons de cohérence scientifique.

- Le LTE (Laboratoire Transports et Environnement), créé en 1999 à partir de la fusion de deux laboratoires de l'ex-INRETS : le LEN (Laboratoire Énergie et Nuisances) et le laboratoire MMA (Modélisation Mathématique en Acoustique). Au moment de la création du département AME, les acousticiens du LTE ont rejoint le LAE. Le LTE est situé à Bron, sauf un agent qui est localisé à Belfort au sein du FClab (Fuel Cell Lab) afin de contribuer aux recherches dans le domaine des piles à combustible.

- Le LVMT (Laboratoire Ville, Mobilité, Transport), fondé en 2003 dans le cadre d'un partenariat entre l'ex-INRETS, l'École des Ponts ParisTech et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Le laboratoire est établi pour l'essentiel à la Cité Descartes (Champs-sur-Marne), dans le pôle scientifique et technique dédié à la « Ville durable ». Une petite partie des effectifs est localisée à Villeneuve d'Ascq.

- Le laboratoire SPLOTT (Systèmes Productifs, Logistique, Organisation des Transports et Travail), créé en 2005 en tant qu'équipe de recherche en émergence de l'ex-INRETS transformée ensuite en unité propre en 2007. Le laboratoire a accueilli en 2009 quelques chercheurs issus du LPC. Dès l'origine, SPLOTT a été créé avec une double localisation, à Marne-la-Vallée et à Lille - Villeneuve d'Ascq.

Pour résumer, cinq laboratoires de AME sont issus de l'ex-INRETS (DEST, LPC, LVMT, SPLOTT et LTE), un laboratoire est issu principalement de l'ex-LCPC (EASE) et un autre a été créé en même temps que le département AME et rassemble des chercheurs issus des deux établissements (le LAE).

### Équipe de direction

La direction du département AME est composée d'un directeur (M. Gérard HEGRON), d'une directrice adjointe chargée de la programmation scientifique (M<sup>me</sup> Anne AGUILERA), d'un directeur adjoint chargé des partenariats et de la valorisation (M. Michel ALBERT), d'un directeur adjoint chargé de l'organisation et de la qualité (M. Michel BERENGIER), et d'une adjointe au directeur chargée de la gestion du département (M<sup>me</sup> Alexandra RICHARD).

### Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS3\_2 Aménagement et urbanisme

Domaines secondaires :

ST5 Sciences pour l'ingénieur

SHS2\_4 Sociologie, Démographie

SHS4\_2 Psychologie

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	12
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	69	69
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	43	39
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	2
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	16	11
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	15	10
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>156</b>	<b>143</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	84	
Thèses soutenues	84	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4	
Nombre d'HDR soutenues	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	29	34

## 2 • Appréciation sur l'unité interdisciplinaire

### Avis global sur l'unité

Le département AME est une unité de création récente constituée de laboratoires diversifiés, scientifiquement productifs et bien reconnus dans leurs domaines en dépit d'une taille souvent restreinte.

Il s'est doté d'un projet stratégique interdisciplinaire, clair et pertinent.

La mise en œuvre de ce projet ambitieux implique, d'une part, une bonne subsidiarité entre le niveau des laboratoires et celui du département, et, d'autre part, une capacité du département à assurer une réelle hiérarchisation des actions de recherche menées par les laboratoires.

Par construction, les activités du département AME sont en adéquation avec les missions de l'IFSTTAR. En revanche, il est trop tôt pour juger de la pertinence du département AME dans un positionnement par rapport à des compétiteurs européens et internationaux. AME n'existe que depuis deux ans en tant que tel ; il n'a donc pas eu le temps d'acquiescer une identité et une visibilité suffisante pour que le comité d'experts puisse se prononcer sur cette question. En revanche, les laboratoires qui composent le département sont diversifiés, scientifiquement productifs et, en dépit d'une taille souvent restreinte, bien reconnus dans leurs domaines aux niveaux national et européen.

L'organisation du département doit à la fois assurer une bonne implication des laboratoires dans un projet commun, faciliter les relations entre des entités relevant de plusieurs disciplines et géographiquement dispersées, réduire la complexité des relations contractuelles et partenariales établies jusqu'ici à l'échelon des laboratoires. L'organisation mise en place est apparue, au comité d'experts, assez lourde par rapport à l'objectif d'une mise en œuvre rapide du projet du département.

Malgré quelques difficultés ponctuelles, l'ancrage académique du département (participation des laboratoires aux écoles doctorales) est apparu satisfaisant. La participation à l'enseignement est importante mais gagnerait à être moins individuelle et mieux reconnue dans de vrais partenariats institutionnels avec les acteurs académiques.

La capacité d'AME à se positionner dans les appels d'offres nationaux et européens est bonne. Pour ce qui est des relations avec les milieux socio-économiques et le monde professionnel, les relations sont riches et nombreuses. Toutefois, le comité d'experts s'est interrogé sur la capacité du département à maîtriser une multitude de partenariats dont les logiques sont variables (recherche de financement, intérêt scientifique, applications, etc.).

Dans un contexte de réduction des effectifs, le département devrait effectivement choisir et hiérarchiser ses activités. Mais c'est aussi dans le cadre des laboratoires que de tels choix doivent être mis en œuvre. Le comité d'experts estime qu'il s'agit là d'un vrai défi pour AME.

AME est constitué de 7 laboratoires représentant une large palette de disciplines et de vraies compétences. Un projet stratégique interdisciplinaire, clair, pertinent, et en phase avec la demande sociale, a été présenté au comité d'experts qui a constaté une volonté de créer des synergies et des interdisciplinarités innovantes. Cependant, la question de la mise en œuvre de recherches réellement interdisciplinaires reste posée car elle suppose une forte adhésion des laboratoires concernés alors que les moyens humains et financiers disponibles au niveau du département pour une incitation dans ce sens semblent limités.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le département rassemble un ensemble de laboratoires scientifiquement productifs (et, pour ceux qui ont déjà été évalués par l'AERES, en progression à cet égard) dont la compétence et l'expertise sont bien reconnues aux niveaux national et européen. Cet ensemble présente une large palette de spécialités utiles pour les axes de recherche et pour les stratégies interdisciplinaires affichées dans la stratégie du département.

AME a défini des axes de recherche stratégiques en prise avec la demande sociale et avec les compétences scientifiques des laboratoires du département.

Le département manifeste une volonté de créer des synergies et des interdisciplinarités innovantes.

Elle joue un rôle efficace en matière de formation par la recherche malgré quelques difficultés de relations avec les établissements universitaires.

### Points faibles et risques liés au contexte

Certains laboratoires de taille très réduite risquent d'être affaiblis par un isolement thématique et des réductions d'effectifs, ou contraints à des choix dommageables.

Les laboratoires sont impliqués de manière variable dans le projet du département.

La dispersion géographique est un handicap en dépit des moyens de communication mis en œuvre.

La mise en œuvre rapide du projet du département est contrariée par une organisation lourde.

La complexité de l'ensemble des relations contractuelles et partenariales rend celles-ci difficiles à contrôler au niveau du département.

Les possibilités offertes aux doctorants d'acquérir une expérience d'enseignement et d'intégration dans le milieu universitaire sont insuffisantes.

### Recommandations

Une mise en œuvre rapide et efficace de la stratégie du département AME nécessiterait :

- dans une optique de subsidiarité, de maintenir et même d'encourager une autonomie responsable des différents laboratoires ;
- de centrer l'intervention des instances de direction du département sur les problèmes essentiels ;
- de valider les axes stratégiques en interne par une communication renforcée, et, en externe, par une bonne communication et une participation au conseil de département de personnalités extérieures à l'IFSTTAR ;
- de veiller à un resserrement des équipes sur leurs objectifs en relation avec les axes stratégiques d'AME ;
- de suivre les partenariats grâce à un système d'information efficace en vue de d'assurer leur hiérarchisation réelle ;
- de dégager des moyens incitant à la collaboration entre laboratoires (postes, contrats doctoraux, Groupes d'Échanges et de REcherches (GERI) IFSTTAR, ressources diverses disponibles auprès des directions de l'IFSTTAR, ressources mutualisées en provenance des laboratoires) ;



- de poursuivre l'application de la démarche Qualité en veillant à l'intégration des différentes procédures et en évitant la superposition d'une couche de contraintes supplémentaires.